

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Optipet Shampoo Antiparasite

Révision: 17.03.2026

Code du produit: martec-017

Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Optipet Shampoo Antiparasite

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/de la préparation

Shampooings et après-shampooings pour animaux

Type de produits 19: Répulsifs et appâts

Utilisation par les consommateurs

Utilisations déconseillées

Le produit ne doit être utilisé que pour l'utilisation prévue.

1.3. Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité

Société:	Martec Handels AG	
Rue:	Samstagerstrasse 45	
Lieu:	CH-8832 Wollerau	
Téléphone:	+800 1999 8832	Téléfax: +41 44 783 95 49
E-mail:	info@martec.swiss	
Internet:	www.martec.swiss	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Tox Info Suisse - Tel. 145 | 24h (www.toxi.ch)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou de la préparation

Règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Mentions de danger

H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient LINALYL ACETATE, LINALOOL, IODOPROPYNYL BUTYLCARBAMATE. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P501	Ne pas jeter le contenu avec les ordures ménagères et les éliminer conformément à la réglementation régionale/nationale en vigueur.

Conseils supplémentaires

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

2.3. Autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien: butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle; butylcarbamate de 3-iodoprop-2-yn-1-yle (IODOPROPYNYL BUTYLCARBAMATE).

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Optipet Shampoo Antiparasite

Révision: 17.03.2026

Code du produit: martec-017

Page 2 de 12

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Préparations

Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
96081-39-9	Alkyl (C16-18)polyethyleneglycol tetra decylene glycoether			3 - < 5 %
	619-192-8			
	Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 2; H319 H411			
68187-30-4	Acide L-glutamique, dérivés N-coco acylés, sels disodiques			3 - < 5 %
	269-085-1			
	Eye Irrit. 2; H319			
115-95-7	acétate de linalyle (LINALYL ACETATE)			0,5 - < 1 %
	204-116-4			
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H315 H319 H317			
78-70-6	linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol (LINALOOL)			0,5 - < 1 %
	201-134-4	603-235-00-2		
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H315 H319 H317			
55406-53-6	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle; butylcarbamate de 3-iodoprop-2-yn-1-yle (IODOPROPYNYL BUTYLCARBAMATE)			0,5 - < 1 %
	259-627-5	616-212-00-7		
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, STOT RE 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H331 H302 H318 H317 H372 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
55406-53-6	259-627-5	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle; butylcarbamate de 3-iodoprop-2-yn-1-yle (IODOPROPYNYL BUTYLCARBAMATE)	0,5 - < 1 %
	par inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: ATE = 500 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=10 Aquatic Chronic 1; H410: M=1		

Étiquetage du contenu conformément au ORRChim

substances odorantes (Linalyl Acetate, Linalool), agents de conservation (Sodium benzoate).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Optipet Shampoo Antiparasite

Révision: 17.03.2026

Code du produit: martec-017

Page 3 de 12

Après contact avec les yeux

Retirer les lentilles de contact. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche et recracher le liquide. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Poudre d'extinction. Jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

En cas d'incendie, risque de dégagement de: gaz et vapeurs irritants/toxiques. Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone..

5.3. Conseils aux pompiers

En cas de brûlure, utiliser un dispositif de protection indépendant de l'air ambiant et des vêtements de protection contre les flammes. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation de produits chimiques. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel. Ventiler la zone concernée. Retirer immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures. Baliser les zones de danger et les signaler par des panneaux d'avertissement et de sécurité adéquats.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. En cas d'écoulement ou de dégagement accidentel, informer immédiatement les autorités compétentes conformément aux directives pertinentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Optipet Shampoo Antiparasite

Révision: 17.03.2026

Code du produit: martec-017

Page 4 de 12

Protection individuelle: voir rubrique 8
 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. Il convient de respecter les précautions habituelles lors de la manipulation des produits chimiques.

Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact prolongé avec la peau.

Préventions des incendies et explosion

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes, des surfaces chaudes et de l'humidité.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Conserver uniquement dans les récipients d'origine.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Tenir éloigné d'agents oxydants, de matériaux à forte teneur acide ou alcaline. Tenir éloigné d'agents oxydants, de matériaux à forte teneur acide ou alcaline.

Protéger des radiations solaires directes.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage conseillée : 5 - 30 °C

Stocker dans un endroit sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Shampooings et après-shampooings pour animaux

Type de produits 19: Répulsifs et appâts

Utilisation par les consommateurs

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (Art.50 al.3 Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA, SR 832.30)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Notation	Origine
532-32-1	Benzoate alcalin, respirable	-	1		VME 8 h	R	
		-	4		VLE courte durée		
55406-53-6	Butylcarbamate d'iodopropynyle	0,01	0,12		VME 8 h	S, SSC	
		0,02	0,24		VLE courte durée		

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Optipet Shampoo Antiparasite

Révision: 17.03.2026

Code du produit: martec-017

Page 5 de 12

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
78-70-6	linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol (LINALOOL)		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2,8 mg/m ³
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	16,5 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	2,5 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, aigu	dermique	systémique	5 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	
Milieu environnemental	Valeur	
78-70-6	linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol (LINALOOL)	
Eau douce	0,2 mg/l	
Eau de mer	0,02 mg/l	
Sédiment d'eau douce	2,22 mg/kg	
Sédiment marin	0,222 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	10 mg/l	
Sol	0,327 mg/kg	

Conseils supplémentaires

Aucun seuil d'exposition n'est actuellement connu.

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation suffisante et une aspiration ponctuelle aux endroits critiques. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

Des lunettes de sécurité hermétiques.

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. En cas de contact prolongé ou répété avec la peau : Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Matériau approprié: NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel), PVC (Chlorure de polyvinyle), Caoutchouc butyle, NBR (Caoutchouc nitrile).

période de latence: >480 Minutes

Épaisseur : 0,2 mm

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Vêtement de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation locale est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide: (visqueux)
Couleur:	transparent
Odeur:	caractéristique

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Optipet Shampoo Antiparasite

Révision: 17.03.2026

Code du produit: martec-017

Page 6 de 12

Point de fusion/point de congélation:	Pas de données disponibles
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Pas de données disponibles
Inflammabilité:	Non combustible.
Limite inférieure d'explosivité:	Pas de données disponibles
Limite supérieure d'explosivité:	Pas de données disponibles
Point d'éclair:	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammation:	Pas de données disponibles
Température de décomposition:	Pas de données disponibles
pH-Valeur (à 20 °C):	7
Viscosité cinématique:	non applicable
Hydrosolubilité:	soluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	
Pas de données disponibles	
La vitesse de dissolution:	Pas de données disponibles
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Pas de données disponibles
La stabilité de la dispersion:	Pas de données disponibles
Pression de vapeur:	Pas de données disponibles
Densité:	1 g/cm ³
Densité relative:	Pas de données disponibles
Densité apparente:	non applicable
Densité de vapeur relative:	Pas de données disponibles
Caractéristiques des particules:	non applicable

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion	
non applicable	
Température d'inflammation spontanée	
solide:	Pas de données disponibles
gaz:	Pas de données disponibles
Propriétés comburantes	
Pas de données disponibles	

Autres caractéristiques de sécurité

Épreuve de séparation du solvant:	Pas de données disponibles
Teneur en solvant:	Pas de données disponibles
Point de sublimation:	Pas de données disponibles
Point de ramollissement:	Pas de données disponibles
Viscosité dynamique:	Pas de données disponibles

Information supplémentaire

Pas de données disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactivité dangereuse en conditions environnementales normales.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable en conditions environnementales normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Lors d'une utilisation conforme aux dispositions, aucune réaction dangereuse n'est à prévoir.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Protéger du gel, de la chaleur et du rayonnement solaire.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Optipet Shampoo Antiparasite

Révision: 17.03.2026

Code du produit: martec-017

Page 7 de 12

10.5. Matières incompatibles

Acide fort, base forte, agents oxydants fortes..

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: gaz et vapeurs irritants/toxiques. Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
55406-53-6	butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle; butylcarbamate de 3-iodoprop-2-yn-1-yle (IODOPROPYNYL BUTYLCARBAMATE)				
	orale	ATE 500 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 3 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,5 mg/l			

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contient LINALYL ACETATE, LINALOOL, IODOPROPYNYL BUTYLCARBAMATE. Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Optipet Shampoo Antiparasite

Révision: 17.03.2026

Code du produit: martec-017

Page 8 de 12

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
78-70-6	linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol (LINALOOL)	2,9

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien: butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle; butylcarbamate de 3-iodoprop-2-yn-1-yle (IODOPROPYNYL BUTYLCARBAMATE).

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), l'attribution de numéros d'identification de déchets/descriptions de déchets doit être réalisée d'une manière spécifique pour chaque industrie et chaque processus.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

070601 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de cosmétiques; Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses; déchet spécial

Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

070601 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de cosmétiques; Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses; déchet spécial

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Optipet Shampoo Antiparasite

Révision: 17.03.2026

Code du produit: martec-017

Page 9 de 12

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes mesures de précaution spéciales ne sont connues.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: non applicable

Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable

Règlement (CE) n° 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants: non applicable

Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de notification d'exportation (Annexe I).

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XIV de REACH: aucune

Législation nationale

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Optipet Shampoo Antiparasite

Révision: 17.03.2026

Code du produit: martec-017

Page 10 de 12

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Numéro d'enregistrement biocide:

CHZN5004

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Version 1,00 - 17.03.2026 - première ébauche

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Optipet Shampoo Antiparasite

Révision: 17.03.2026

Code du produit: martec-017

Page 12 de 12

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient LINALYL ACETATE, LINALOOL, IODOPROPYNYL BUTYLCARBAMATE. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations fournies dans cette fiche technique de sécurité sont destinées à décrire les règles de sécurité du produit. Elles ne sont pas destinées à garantir certaines caractéristiques et sont basées sur les connaissances actuelles. La fiche technique de sécurité a été créée sur la base des informations des fabricants en amont par :

asseso AG, Ottostraße 1, 63741, Aschaffenburg, Allemagne

Numéro de téléphone: +49 (0)6021 - 1 50 86-0, Fax: +49 (0)6021 - 1 50 86-77, E-Mail: eu-sds@asseso.eu,

www.asseso.eu

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)